

Vers une clarification de la politique associative.

Catherine PETITOT

La réunion du CNAECEP du 25 mars 2003 a été, comme la précédente, présidée par M^{me} Mathieu, directrice de la Division Jeunesse Éducation Populaire (DJEP). Elle s'est ouverte sur la vive irritation des représentants des associations dénonçant la baisse des subventions, les retards dans le versement des avances, l'autoritarisme de certains inspecteurs d'académie qui ont réintégré d'office des «mis à disposition». Les associations soulignent que la baisse des subventions s'accorde mal avec l'investissement sollicité dans le cadre de la campagne «envie d'agir». Ils constatent d'ailleurs que cette campagne ne laisse que peu de place aux associations éducatives complémentaires de l'école publique.

Un point partiel a été fait sur la «semaine-journée de l'engagement». Pour le SNPDEN, nous avons rappelé que si nous étions favorable à favoriser l'engagement des jeunes, nous ne pouvions approuver une initiative qui favorise le médiatique au détriment de l'ancrage dans la réalité des établissements. De plus, on ne peut que désapprouver le choix des supports. Les affiches montrent des jeunes seuls dont on a coupé la tête et les mains : l'engagement ne relèverait-il que du cœur sans réflexion ? Le traitement différent de l'affiche du jeune homme qui apparaît neutre alors que celle de la jeune femme est particulièrement provocatrice avec le slogan «aujourd'hui mon engagement, demain mon expérience» qui lui barre la poitrine. Une affiche consternante qui prouve s'il en est besoin, le chemin qu'il reste à parcourir dans la lutte contre les comportements sexistes. Ce sentiment est renforcé par la citation d'Alexandre Jardin «page 16 du livret diffusé dans les établissements. Il y déclare que l'engagement «reste le

meilleur moyen de draguer les filles» et que «celles qui s'engagent ont ce quelque chose de particulier qui fait les grandes amoureuses». Nous défendons d'autres valeurs pour l'engagement des jeunes.

Au regard du respect tout relatif de la laïcité, la présidente a précisé que le Ministre dissociait cette opération du cadre général de la politique associative, ce qui peut autoriser bien des dérives à l'avenir. Manifestement, notre vigilance devra s'exercer vigoureusement pour les éventuelles éditions à venir.

L'inspecteur général Goyheneix a complété son rapport sur le fonctionnement, ou plus exactement le non fonctionnement des CAAECEP et qui confirme son premier diagnostic que nous avions présenté dans le n° 106 de *Direction*.

La situation constatée est très insatisfaisante et donc très dangereuse au regard de la conception laïque de notre fonction. Aussi adhérons-nous au processus qui a été mis en place, sous la responsabilité de l'Inspecteur général Goyheneix, qui a pour objectif de «rendre plus pratique le fonctionnement des CAAECEP et de préciser les conditions d'application du décret du 6 novembre 1992» qui régit les rapports entre les associations et les établissements. Le principe directeur est de distinguer l'attribution de l'agrément qui vaudra pour la structure associative, des différentes modalités de partenariat et de convention, qui concerneront des projets spécifiques. Un groupe de travail auquel le SNPDEN participera es qualité, préparera les propositions qui seront soumises au CNAECEP. Cette démarche constitue une évolution très positive si on se rappelle les intentions ministérielles annoncées au CNAECEP de juillet.

Humeur

C'était la clôture des Assises des Libertés Locales...

ou quand la communication se veut communicante !

Françoise OULD SIDI FALL

Il est des mots lourds de sens ! Le titre d'abord. Oui, le 28 février 2003 à Rouen, c'est véritablement à une clôture que le citoyen - ou supposé tel - a pu assister. De celles qui séparent, et ressemblent à des murs. Clôture entre deux mondes et deux ères : le passé, discrédité, et un futur annoncé comme radieux. L'ère ancienne, révolue, est celle d'un état puissant, régalién, garant de la haute devise « Liberté, Égalité, Fraternité », et dont les fonctionnaires s'attachent à donner au service public d'éducation tout son sens et tout son honneur ; l'autre ère, celle qui commence et que tous des élus, au final - souhaite, celle d'une phase de la décentralisation qui ne peut, certes, être contestée sur le fond puisqu'elle va dans le sens de l'Histoire, mais qui prête à dérives, ne se pare d'aucun appareil de contrôle et au fond, ne démontre guère la valeur qu'elle ajouterait au service public.

Le 28 février 2003, oui, c'est bien les «Libertés locales» qui ont clos, en «assises», la «liberté, l'égalité et la fraternité», valeurs d'une République unie et indivisible. «Vive la France humanisée, vive la République décentralisée» furent les derniers mots du Premier ministre à Rouen.

Et puis, il y eut les discours. Des jeux de mots sarkoziens se gaussant de craintes très «gauloises» au discours de la méthode «récup» : c'est au développement d'un système d'idées clos, fondé sur des postulats préétablis mais habillés de la pseudo caution d'un débat public. En réalité, des 55 000 participants avancés, beaucoup (dont les oratrices, selon l'universitaire associé à cette «geste») furent mutiques. Ces «assises» ne furent qu'une vaste réunion où les ministres porteurs des convictions du gouvernement qu'ils servent, étaient chargés de délivrer un kit «prêt à penser» entre novembre 2002 et février 2003.

Ainsi, balayer la dérive du retour de la féodalité n'est qu'un jeu pour notre ministre de l'intérieur. La nouvelle étape de décentralisation est dans la modernité. Le discours «récup» énonce, annonce, scande... et nous rappelle une certaine méthode destinée à la fois à se convaincre et à se rassurer. Et c'est tout. Le cycle est clos sur lui-même. Il agit comme un anathésiant : lorsqu'on confie la maîtrise de la sectorisation des collèges aux départements, pas une voix ne s'élève. Pas de débat sur les dérives possibles sans contrôle nécessaire. Et qu'on ne nous parle pas du contrôle par le retour régulier aux urnes !

Crise sur le gâteau : les fonctionnaires en particulier, ceux de l'éducation nationale, désignés au public au mieux comme les sceptiques voire les sources d'un blocage dispendieux et rétrograde. C'est pourtant pour «leur épanouissement» que la future décentralisation œuvrerait. Une nouvelle ère est annoncée, celle de fonctionnaires heureux au service d'usagers satisfaits car si proches les uns des autres. Vient le temps des incises qui jalonnent le discours, comme un fil rouge : «le temps de la décision n'appartient qu'aux élus» (Président de l'association des Maires de France), «les personnels doivent être sous l'autorité de ceux qui sont responsables aux yeux des Français» (Premier ministre). «Des conseils d'administration rénovés où une plus large part sera faite aux élus et aux parents d'élèves» (Premier ministre), «notre République a besoin d'ordre» (Premier ministre).

Évidemment, direz-vous, dans toutes ces «libertés locales», quid du magnifique «libre-arbitre» et de la «libre expression» ? Pas de hasard, les jeunes ne se sont pas exprimés car les Assises des Libertés Locales ne les ont pas interrogés ! Le monde de demain ? Pour plus tard, passez votre tour !